

Paris, le 15 juillet 2010

**Contrat de financement BEI – PSA Peugeot Citroën : 200 millions d'euros de prêt
pour développer le véhicule hybride rechargeable**

Philippe de Fontaine Vive, Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement et Frédéric Saint Geours, Directeur Financier et du Développement Stratégique du groupe PSA Peugeot Citroën ont signé, ce jeudi 15 juillet 2010, un contrat de financement d'un montant de 200 millions d'euros pour le programme de développement des véhicules hybrides rechargeables du groupe PSA Peugeot Citroën.

Ce programme représente un total d'investissement de 400 millions d'euros. Il s'inscrit dans le cadre des investissements de R&D du Groupe et des priorités d'action de la BEI en faveur du développement durable.

L'objectif de ce projet est de développer une technologie nouvelle qui permettra à PSA Peugeot Citroën de conserver son avance en matière de réduction des émissions de CO₂.

Avec cette technologie hybride rechargeable, le Groupe vise à développer des véhicules polyvalents qui permettront de bénéficier des avantages du diesel sur route et d'une mobilité électrique pour tous les trajets en ville. Le projet mobilisera 500 salariés du Groupe.

Philippe de Fontaine Vive, Vice-président de la BEI, se félicite en ces termes de cette signature : « Je suis très heureux de signer aujourd'hui ce contrat de financement avec PSA Peugeot Citroën. Ce prêt BEI, c'est l'engagement concret de l'Europe en faveur de l'innovation et du développement durable au sein du secteur automobile pour le développement d'un véhicule propre et économe en énergie. Notre objectif est d'aider les constructeurs automobiles à améliorer de façon significative le rendement énergétique des véhicules tout en réduisant leurs émissions de CO₂. En agissant ainsi, nous préparons l'avenir.»

Ce financement est dans la continuité du partenariat de qualité qui s'est instauré depuis plus de 25 ans entre la BEI et le groupe PSA Peugeot Citroën. Il s'inscrit plus précisément dans le cadre du Mécanisme Européen pour des Transports Propres (METP). Ce mécanisme, qui est une réponse concrète de la BEI pour la relance économique en Europe, vise à réduire considérablement les émissions de CO₂ des véhicules grâce à la recherche-développement et à l'innovation, ainsi qu'à produire des voitures, des camions et d'autres véhicules de transport plus propres et plus économes en carburant. Depuis décembre 2008, la BEI a signé 8,6 milliards d'euros de prêts en faveur du secteur automobile (constructeurs et équipementiers) dont 6,7 milliards d'euros au titre de son Mécanisme Européen pour des Transports Propres (METP). 600 millions d'euros ont été accordés à ce jour à PSA Peugeot Citroën en application de ce dispositif.

Note aux responsables de publication :

Banque européenne d'investissement

La Banque Européenne d'Investissement est l'institution de financement à long terme de l'Union Européenne, créée en 1958 par le Traité de Rome. Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. La BEI emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. Elle adapte en permanence son activité à l'évolution des politiques européennes.

PSA Peugeot Citroën

Avec 3,188 millions de véhicules vendus en 2009 dans le monde (1,856 million au 1^{er} semestre 2010), PSA Peugeot Citroën est le deuxième constructeur automobile européen et le leader européen du véhicule utilitaire léger avec 22,7% de part de marché. Fort de deux grandes marques mondialement reconnues, Peugeot et Citroën, le Groupe est présent commercialement ou industriellement dans 160 pays à travers le monde. Il emploie 180 000 personnes.

Contact presse BEI

Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org - +352 621 36 19 48

Contact presse PSA Peugeot Citroën

Pierre-Olivier Salmon, pierreolivier.salmon@mpsa.com +33 1 40 66 49 94